

AUDITIONS DU 16 DECEMBRE 2017

ATTENTION : *Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs.*

CLUBS NATIONAL 3 :

- ❖ FC LIBOURNE
- ❖ FCE MERIGNAC ARLAC

DECISION : Rien à signaler

CLUBS REGIONAL 1:

- ❖ FC MARMANDE

DECISION : Rien à signaler